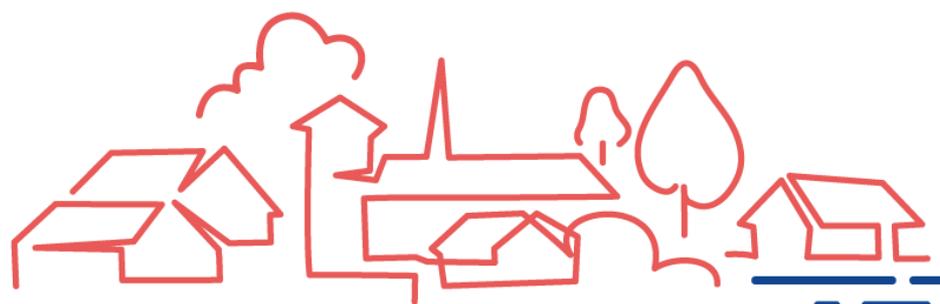




DOSSIER DE PRESSE

Signature officielle de la convention d'adhésion Petites villes de demain

Jeudi 25 mars 2021, 14h30, salle du Conseil Municipal



Petites villes *de demain*



Le programme « Petites Villes de Demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

C'est ainsi que ce 25 mars, sont réunies les deux collectivités signataires, Ville d'Oloron Sainte-Marie et Communauté de Communes du Haut-Béarn, ainsi que nombre de leurs partenaires dans cette opération :

- Les partenaires financeurs : Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, la Banque des Territoires, l'Agence Nationale de l'Habitat ;
- Le partenaire Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ;
- Les partenaires techniques : ADEME, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



Déroulé de la signature officielle

Déroulé :

14h30 : Accueil de Monsieur le PREFET et des participants par Monsieur Bernard UTHURRY, Maire d'Oloron Ste-Marie, Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn et par Monsieur Laurent PARIS, Directeur Général des Services de la Ville d'Oloron Ste-Marie.

- Installation à la tribune, mot d'accueil par M. Bernard UTHURRY.
- Prises de paroles officielles par les signataires :
 - o Mme Geneviève PUYAU, Directrice territoriale de la Banque des Territoires,
 - o M. Bernard UTHURRY, Maire d'Oloron Ste-Marie, Président de la CCHB,
 - o M. Jean-Jacques LASSERRE, Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,
 - o M. Eric SPITZ, Préfet des Pyrénées-Atlantiques et représentant de l'ANAH dans le Département.

15h15 : Signature de la convention en présence de la presse (presse locale et départementale invitée)

15h30 : Remerciements au Sous-préfet, M. PECATE, à l'occasion de son départ (remise d'un présent par M. le Maire). Fin de réunion.

Liste des participants

- Éric SPITZ, Préfet des Pyrénées-Atlantiques
 - Christophe PECATE, Sous-Préfet des Pyrénées-Atlantiques
 - Jean-Jacques LASSERRE, Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
 - Geneviève PUYAU, Directrice territoriale de La Banque des Territoires (représentant Rémi HEURLIN, Directeur délégué - excusé)
 - Gilles PAQUIER, Directeur départemental adjoint DDTM 64, en qualité de délégué territorial de l'ANAH
 - Émilie LABORDE, Déléguée territoriale adjointe DDTM 64
 - Christophe BOULAY, DDTM64
 - Benoît DUPEY, Responsable mission habitat du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
-
- Bernard UTHURRY, Maire d'Oloron Sainte-Marie, Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
 - Brigitte ROSSI, Maire adjointe d'Oloron Sainte-Marie déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement durable, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du foncier, du logement et de l'aménagement durable, Présidente de la régie du transport urbain
 - Henri BELLEGARDE, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'économie territoriale pour l'artisanat, le commerce, l'animation économique et la revitalisation des centres bourgs



- Pierre CASABONNE, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement, de la transition énergétique et écologique
 - Jean-Luc ESTOURNES, 1er Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des affaires financières, du budget, de la coordination et de l'évaluation des politiques
 - Marie-Lyse BISTUÉ, Maire adjointe déléguée à la démocratie participative, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de la petite enfance, de l'éducation, du temps périscolaire et extrascolaire et de la restauration scolaire
 - Anne SAOUTER, Maire adjointe d'Oloron Sainte-Marie déléguée à la cohésion sociale, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de l'action sociale, de la santé, de la sécurité sanitaire, du handicap et des populations nomades
 - Jean-Maurice CABANNES, Maire adjoint délégué aux travaux et aux espaces publics
 - Sami BOURI, Maire adjoint délégué aux écoles et aux jeunes
-
- Laurent PARIS, Directeur Général des Services de la Ville d'Oloron Sainte-Marie
 - Jean-Marc LARROUCAU, Directeur des Services Techniques de la Ville d'Oloron Sainte-Marie
 - Cathy GARCES, Responsable du Service Finances de la Ville d'Oloron Sainte-Marie
 - Charlotte LEFEVRE, Chargée de la transition énergétique de la Ville d'Oloron Sainte-Marie
 - Yann DE NOYERS, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
 - Stéphane DARRIUS, Responsable du Pôle Urbanisme de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
 - Pascale PALACIN, Responsable du Pôle Développement Territorial de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
 - Natacha CRAMPÉ, Chargée de mission Projet de territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
 - Agnès PALACIN, Chargée de communication de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
 - Sylvia CORNO, Chargée de rédaction et des relations presse de la Ville d'Oloron Sainte-Marie
 - Presse locale et départementale (invitée)



Qu'est-ce que le programme Petites villes de demain ?

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites Villes de Demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, Petites Villes de Demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'État et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

Calendrier

- 25 novembre 2019 : Courrier au Préfet des Pyrénées-Atlantiques du Maire d'Oloron Sainte-Marie pour exprimer le souhait d'intégrer le programme Petites Villes de Demain ;
- 16 septembre 2020 : Courrier de la Communauté de Communes du Haut-Béarn et la Ville d'Oloron Sainte-Marie pour confirmer leur souhait et porter la candidature de la Ville d'Oloron Ste-Marie pour entrer dans le programme ;
- 15 décembre 2020 : les Collectivités bénéficiaires ont été labellisées au titre du programme Petites Villes de Demain par la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques ;
- 29 janvier 2021 : première réunion du Comité de projet pour valider la convention d'adhésion ;
- 25 mars 2021 : signature de la convention d'adhésion.



Une dynamique de territoire

La Communauté de Communes du Haut-Béarn a lancé en 2018 son projet de territoire « En Davan 2040 ! », qui sera traduit juridiquement par un Schéma de Cohérence Territoriale prescrit le 26 juin 2019. Une des trois orientations du projet porte sur la reconquête des centralités.

Ce projet identifie dans son armature territoriale la Ville d'Oloron Sainte-Marie comme polarité principale, en termes de services à la population et d'équipements structurants, complétée par des polarités supports venant répondre aux besoins plus quotidiens des populations, notamment dans les vallées (Bedous-Accous, Aramits-Arette, Lasseube, Ogeu-les-Bains).

Par conséquent, la Ville d'Oloron Sainte-Marie souhaite s'engager dans le label qui permettra d'appréhender la revitalisation de manière systémique pour pallier aux signes évidents de déprise : vacance structurelle de logements, paupérisation des populations, dégradation des logements, vacance des locaux commerciaux.

La Ville d'Oloron Sainte-Marie développe depuis plusieurs années des actions visant à relancer l'attractivité et le dynamisme de son centre-ville, et dans le même temps de l'ensemble du territoire Haut-Béarn :

- Définition d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (Valant SPR - 2016),
- Mise en place d'une opération façades,
- Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (2019),
- Réalisation d'une étude portant sur la construction d'une vision globale et d'une feuille de route pour le projet de développement du territoire d'Oloron Sainte-Marie (2019),
- Réalisation d'un plan de référence d'aménagement des espaces publics (2019),
- Stratégie de revitalisation du commerce de centre-ville d'Oloron Sainte-Marie (2017).

L'objectif est d'aboutir à un schéma stratégique de revitalisation du centre-ville, intégrant le développement durable, la requalification des espaces publics, la réhabilitation/reconstruction de logements, la reconquête des locaux commerciaux, l'intégration des mobilités actives. Le projet a vocation à être co-construit avec la population, pour qu'il soit le plus adapté aux usages.

Les Collectivités bénéficiaires ont été labellisées au titre du programme « Petites Villes de Demain » par la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, le 15 décembre 2020.